

Démarche	: Appel à candidatures des représentants des usagers dans les commissions des usagers de la région Centre-Val de Loire
Organisme	: Agence régionale de santé (ARS) - Centre-Val de Loire

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Etablissement SIRET	<input type="text"/>
Dénomination	<input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>

Formulaire

La présente démarche vise à recueillir les candidatures des représentants des usagers pour les postes vacants des commissions des usagers de la région Centre-Val de Loire.

Engagement sur l'honneur

Vous allez remplir un dossier de candidature pour un membre de votre association. Cette démarche s'adresse exclusivement aux associations agréées en santé.

En cas de fausse déclaration, l'ARS Centre-Val de Loire se réserve le droit de signaler votre démarche auprès des autorités judiciaires.

POSTE souhaité selon les disponibilités

Veuillez choisir votre département, puis un poste parmi les postes disponibles dans ce département.

Département

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Loiret (45)
- Loir-et-Cher (41)
- Eure-et-Loir (28)
- Indre-et-Loire (37)
- Indre (36)
- Cher (18)

Postes disponibles

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- SUPPLAINT au CH de Saint-Aignan

Appel à candidatures des représentants des usagers dans les commissions des usagers de la région Centre-Val de Loire

- TITULAIRE au CH de Saint-Aignan
- SUPPLEANT au CH de Montrichard
- SUPPLEANT à la clinique Saint-cœur de Vendôme
- TITULAIRE à la clinique Saumery de Huisseau-sur-Cosson
- SUPPLEANT à la clinique Saumery de Huisseau-sur-Cosson
- SUPPLEANT à la clinique de la Borde à Cour-Cheverny
- SUPPLEANT à la clinique de la Chesnaie de Chailles
- TITULAIRE à LNA Santé/HAD à Blois
- SUPPLEANT à LNA Santé/HAD à Blois
- SUPPLEANT au CIRAD à Blois
- SUPPLEANT au Centre Théraé de la Chaussée-Saint-Victor
- SUPPLEANT à l'institut médical de Sologne à Lamotte-Beuvron
- SUPPLEANT au Centre La Ménaudière de Chissay-en-Touraine
- SUPPLEANT au Centre l'Hospitalet à Montoire-sur-Loire

Postes disponibles

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- SUPPLEANT au CH P. Dezarnaulds à Gien
- SUPPLEANT au CHAM à Amilly
- SUPPLEANT au CH de Pithiviers
- SUPPLEANT au CH Lour-Picou de Beaugency
- TITULAIRE au CH Saint-Jean à Briare
- SUPPLEANT au CH Saint-Jean à Briare
- SUPPLEANT au Centre de convalescence Les Buissonnets à Olivet
- SUPPLEANT au CMPR LADAPT "Les Ormes" à Amilly
- SUPPLEANT à la clinique de l'Archette à Olivet
- TITULAIRE à la clinique du Pont de Gien à Gien
- SUPPLEANT à la clinique du Pont de Gien à Gien
- TITULAIRE à la clinique la Belle Allée à Chaingy
- SUPPLEANT à la clinique la Belle Allée à Chaingy
- SUPPLEANT au SAS Centre de Néphrologie de Montargis
- SUPPLEANT à ATIRRO à Orléans

Postes disponibles

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- SUPPLEANT HAD Val de Loire/LNA santé à la Riche

Appel à candidatures des représentants des usagers dans les commissions des usagers de la région Centre-Val de Loire

Postes disponibles

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- SUPPLEMENT au CH de Vierzon
- SUPPLEMENT au CH de Saint-Amand-Montrond
- SUPPLEMENT au CH de Sancerre
- SUPPLEMENT à la Clinique de la Gaillardièr à Vierzon
- TITULAIRE à la Clinique des Granetières à Saint-Amand-Montrond
- SUPPLEMENT à la Clinique des Granetières à Saint-Amand-Montrond
- SUPPLEMENT HAD Korian Pays des trois Provinces à Vierzon
- TITULAIRE HAD Korian Pays des trois Provinces à Vierzon

Postes disponibles

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- SUPPLEMENT au CH de Valençay
- SUPPLEMENT au CH Châtillon-sur-Indre
- TITULAIRE à la clinique du Manoir en Berry
- SUPPLEMENT à la clinique du Manoir en Berry
- TITULAIRE à la clinique Haut Cluzeau
- SUPPLEMENT à la clinique Haut Cluzeau

Postes disponibles

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- TITULAIRE au CH de la Loupe
- SUPPLEMENT au CH de la Loupe
- SUPPLEMENT au CH Henri EY à Bonneval
- TITULAIRE au AIRBP à Morancez
- SUPPLEMENT au AIRBP à Morancez
- TITULAIRE au LNA Santé HAD 28 à Luisant
- SUPPLEMENT au LNA Santé HAD 28 à Luisant
- TITULAIRE à l'institut médical spécialisé d'Eure-et-Loir
- TITULAIRE à la clinique SSR La Boissière
- SUPPLEMENT à la clinique SSR La Boissière
- TITULAIRE au Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Beauvauvre
- SUPPLEMENT au Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle de Beauvauvre
- SUPPLEMENT à COREL au Coudray
- SUPPLEMENT au CH de Châteaudun

Appel à candidatures des représentants des usagers dans les commissions des usagers de la région **ASSOCIATION**

Numéro de l'agrément

* Au titre de l'article L 1114-1 du Code la santé publique

Agrement :

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Régional

National

Nom de l'association

Représentant légal de l'association

Mme

M.

Nom

Prénom

CANDIDAT

Civilité

Mme

M.

Nom

Prénom

Adresse postale personnelle

Adresse électronique

Numéro de téléphone

Candidatez-vous pour la première fois en tant que représentant des usagers ?

Cochez la mention applicable

Appel à candidatures des représentants des usagers dans les commissions des usagers de la région

Non

Etes-vous déjà représentant des usagers dans l'établissement sélectionné ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Avez-vous des projets en cours ou à venir dans l'établissement concerné ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Si oui, pouvez-vous les présenter en quelques mots ?

Etes-vous représentant des usagers au Conseil de surveillance de l'établissement souhaité ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Avez-vous suivi la formation de base à destination des représentants des usagers ?

Rappel de l'article L1114-1 du Code de la santé publique :

II. - Les représentants des usagers dans les instances mentionnées au I suivent une formation de base délivrée par les associations de représentants d'usagers agréées au titre du même I.

Cette formation est conforme à un cahier des charges. Le cahier des charges ainsi que la liste des associations délivrant la formation sont arrêtés par le ministre chargé de la santé.

Cette formation donne droit à une indemnité versée au représentant d'usagers par l'association assurant la formation. Un décret détermine les modalités selon lesquelles une subvention publique est allouée à cet effet à l'association. Un arrêté du ministre chargé de la santé fixe le montant de cette indemnité.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Avez-vous suivi ou prévoyez-vous de suivre la formation de base à destination des représentants des usagers ?

Rappel de l'article L1114-1 du Code de la santé publique :

II. - Les représentants des usagers dans les instances mentionnées au I suivent une formation de base délivrée par les associations de représentants d'usagers agréées au titre du même I.

Cette formation est conforme à un cahier des charges. Le cahier des charges ainsi que la liste des associations délivrant la formation sont arrêtés par le ministre chargé de la santé.

Cette formation donne droit à une indemnité versée au représentant d'usagers par l'association assurant la formation. Un décret détermine les modalités selon lesquelles une subvention publique est allouée à cet effet à l'association. Un arrêté du ministre chargé de la santé fixe le montant de cette indemnité.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Appel à candidatures des représentants des usagers dans les commissions des usagers de la région Centre-Val de Loire

Si oui, en quelle année ?

Si non, pourquoi ?

Dans le cas où le candidat était déjà représentant des usagers avant le 1er juillet 2016, vous devrez l'indiquer dans ce champ. Pour rappel, cette formation doit être suivie par les représentants des usagers qu'à partir du 1er juillet 2016 conformément à la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016. Si le candidat était déjà représentant des usagers avant le 1er juillet 2016, cette loi ne s'applique pas.

Présentez vos motivations pour ce poste de représentant des usagers

Attestation sur l'honneur

En cochant cette case, le président de l'association ou son représentant certifie l'exactitude des éléments déclarés dans le formulaire.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

En cochant cette case, la personne qui a complété le formulaire certifie avoir obtenu l'accord du candidat pour présenter sa candidature et que ce dernier s'engage en cas de désignation à participer avec assiduité aux réunions organisées par la commission de l'établissement dans un esprit collaboratif avec les autres représentants des usagers, quelle que soit l'association de référence.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer vos consentements en cochant les cases suivantes :

Nous autorisons l'ARS Centre-Val de Loire à conserver les données personnelles ci-dessus pour une durée de 3 ans, durée du mandat. La base légale de ce traitement est votre consentement conformément aux dispositions de l'article 6. 1. a du RGPD.

Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou encore de limitation au traitement de vos données en vous adressant à ars-cvl-rgpd@ars.sante.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nous autorisons l'ARS Centre-Val de Loire à communiquer les données personnelles ci-dessus :

- à France Assos Santé, en tant qu'organisme de formation, habilité par le Ministère de la Santé et des solidarités à gérer la base de données nationales des représentants des usagers affiliés aux associations de son réseau,
- aux associations habilitées à délivrer la formation de base des représentants des usagers prévu à l'article L1114-1 du code la santé publique,
- aux établissements de santé concernés, et ce dans le cadre de l'application des dispositions des articles R1112-79 à R1112-94 du Code la santé publique relatifs à la Commission des usagers, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 25 mai 2018 et à la loi du n° 78-17 du 6 janvier 1978 relatif à l'informatique, aux

Appel à candidatures des représentants des usagers dans les commissions des usagers de la région fichiers et aux libertés.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

AUTRE CANDIDATURE

Si vous souhaitez poser une autre candidature pour un autre établissement, vous devez valider cette démarche puis cliquer sur "Déposer un autre dossier" ou "commencer un nouveau dossier".